

 cerlikon	Procès-Verbal de la Réunion du C.S.E. de la société COEURDOR Du 20/05/2022	Version
		A

Participants :

Les Membres du C.S.E. :

Maryline GIRARDCLOS ; Marc FERREUX ; Fatima MARQUES

Les Membres du C.S.E. absents:

Amandine CHOULET ; Isabelle LEMOINE

Le représentant de la Direction :

Mohamed BOUDEBZA

Personnes Invitées présentes :

Mélissa BERANGER

Le PV de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

PARTIE I : Relative à l'organisation sociale

1. Report de la consultation sur la politique sociale.

La période a été très chargée et la BDES n'a pas pu être mise à jour.

Mélissa B. demande si nous acceptons un report de la date de présentation. Le CSE accepte, Mélissa nous précisera une date ultérieurement.

2. Présentation du calendrier prévisionnel d'élection CSE 2022

La procédure administrative débutera le 27/06/2022, les informations seront transmises aux organisations extérieures.

Le 1^{er} tour aura lieu le 27/09/2022 et le 2^{eme} tour aura lieu le 11/10/2022

La campagne est lancée pour recueillir les futurs candidats. Idéalement, il faudrait des candidatures sur les 3 sites.

Une proposition de scrutin électronique est à l'étude, proposé par Oerlikon.

3. Questions diverses :

1. Le passage pour piéton est toujours aussi dangereux et le radar pédagogique a peu d'effets positifs. Que peut-on faire ?

Nous avons de nouveau eu des alertes sur des « presque » accidents sur le passage pour piétons.

Le CSE va reprendre contact avec la Mairie pour en discuter avec Monsieur le Maire.

2. Serait-il possible de nous libérer de l'obligation de porter le masque dans l'entreprise et laisser libre choix aux personnes de le porter ou non ?

Le retrait du port du masque obligatoire sera effectif à compter du 23/05/2022 sous conditions :

- Le personnel souhaitant continuer à porter le masque le pourra.
- En cas de symptômes grippaux, il faudra porter le masque
- La poursuite du respect des gestes barrières (gel, aération, jauges, ...)

3. La commande de blouse a-t-elle été passée ?

Mélissa et Nadia vont reprendre le sujet.

4. PVD demande s'il serait possible de commander un porte-manteau pour les bureaux.

La commande est passée

5. PVD demande s'il serait possible d'installer une fontaine à eau dans l'atelier.

Oui, Nadia va passer la commande.

Le port des chaussures de sécurité sera obligatoire à compter du 1^{er} juin 2022.

Le lundi de Pentecôte ne sera pas travaillé mais si nécessaire, il faudra travailler le ou les samedis suivants.

Au mois de Juin, il faudra sûrement faire des heures supplémentaires.

Un numéro de téléphone unique a été attribué afin d'appeler les SST depuis un téléphone interne. Ce N° est utilisable dès le 09/05/2022. **EN CAS D'ACCIDENT, FAITES LE 502**

Le Président du CSE, **Mohamed BOUDEBZA**

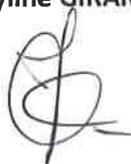


Les Membres du CSE,

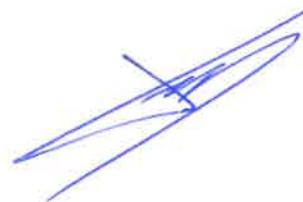
Amandine CHOULET

Absente

Maryline GIRARDCLOS



Marc FERREUX



Isabelle LEMOINE

Absente

Fatima MARQUES

